

Maroc, dont il est particulièrement fait mention dans le Décret publié à *Madrid* le 25. Octobre. En attendant, il y a dans ces Provinces une Lettre répandue & comme écrite de *Madrid* par un Négociant Hambourgeois à un de ses correspondans.

Pour les suites que l'interdiction du commerce de la Ville de *Hambourg*, peut encore avoir, il n'est pas hors de place d'en donner aussi l'extrait que voici.

JE vous ai mandé, Monsieur, la catastrophe imprévue arrivée à notre Commerce, par la publication du Décret émané le 25. Octobre. Nous sommes encore si frappés de ce coup, que nous avons peine à revenir de l'impression qu'il a faite sur nous. Ceux de notre Nation ont résolu de mettre tout en œuvre pour tâcher de dissiper les idées qu'on a pu inspirer ici à leur désavantage. Car, si l'unique sujet de notre disgrâce est d'avoir conclu un Traité avec l'Empereur de Maroc, il sembleroit, que toutes les Nations commerçantes, qui sont en Traité avec ce Prince, devroient subir un sort pareil au nôtre. Cependant, nous n'entendons encore parler que des apparences d'une prochaine interdiction à l'égard du Danemarck, pour la même raison que nous. Si la règle étoit générale, les Anglois devroient par conséquent y être compris, bien plus que notre Ville, puisqu'il n'y a point de Nation Européenne dont les Vaisseaux fréquentent en aussi grand nombre les Ports de l'Etat de Maroc, que le sont les Vaisseaux de la Nation Angloise. Il paroît que le mécontentement qui s'est élevé contre nous, vient de ce que par notre Traité avec l'Empereur de Maroc, nous avons contracté l'obligation de fournir une certaine quantité de munitions à ce Prince. Mais il n'y a personne qui ne sache, que les Puissances de la côte d'Afrique ne négocient jamais que sur ce pied.